



Rapport financier sur les comptes annuels 2022

Situation de départ lors de l'AG du RCS du 1.4.2023

Lors de l'AG ordinaire du 1er avril 2023, les comptes annuels 2022 présentés par l'ancienne direction financière ont été rejetés par les membres présents et la décharge a été refusée au comité directeur. Les comptes annuels 2022, et en particulier la comparaison avec le budget 2022, présentaient de nombreuses incohérences et ont suscité des questions de la part des membres présents, auxquelles l'ancien responsable des finances n'a pas pu répondre de manière compréhensible.

Suite à l'AG, le comité directeur m'a chargé, en tant que nouvelle responsable des finances du RCS, de vérifier intégralement les comptes annuels 2022 présentés, de procéder aux corrections et adaptations nécessaires et, le cas échéant, d'établir de nouveaux comptes annuels 2022. Dans la mesure où des ajustements importants devraient être effectués, les comptes corrigés devraient être présentés aux membres du RCS lors d'une AG extraordinaire.

Constatations concernant les comptes annuels 2022 présentés lors de l'AG du 1.4.2023

Après examen des documents, les lacunes suivantes ont été constatées (liste non exhaustive) :

- La TVA n'a été décomptée que pour le 1er trimestre 2023, les décomptes pour les trimestres 2 à 4 manquaient complètement et n'étaient par conséquent pas comptabilisés.
- Sur les 8 working tests effectués en 2022, 5 n'étaient pas enregistrés dans la comptabilité. Leur impact financier était totalement absent des comptes annuels 2022.
- Toutes les pièces justificatives n'étaient pas entièrement comptabilisées.
- Aucune régularisation n'a été effectuée en fonction de la période.
- Des provisions des années précédentes ont été utilisées à d'autres fins.
- De manière générale, les contrôles de plausibilité n'ont pas été effectués ou du moins pas documentés de manière compréhensible.
- Les dossiers détaillés relatifs à la comptabilité et aux comptes annuels 2022 n'ont pas été mis à jour de manière systématique et complète dans le système de classement électronique central au cours des deux dernières années.
- L'organe de révision externe choisi n'a fourni qu'un rapport d'examen sans attestation de vérification. La problématique de la révision sera expliquée et abordée lors de l'AG extraordinaire.

Compte tenu des graves lacunes constatées ci-dessus, qui ont des répercussions importantes sur les comptes annuels 2022, la décision a été prise de procéder à un examen complet ou à une révision des comptes annuels 2022.

Mesures prises pour garantir des comptes annuels 2022 corrects

- Toutes les pièces justificatives manquantes ont été saisies ultérieurement.
- Tous les working tests ont été saisis ultérieurement, dans la mesure où les données étaient disponibles ou ont été transmises ultérieurement. Dans certains cas, l'obtention des données nécessaires s'est avérée laborieuse et peu réjouissante.
- Toutes les régularisations périodiques nécessaires ont été effectuées.
- Les décomptes de TVA manquants ont été établis et transmis ultérieurement en accord avec l'administration de la TVA.

Estimation de la charge de travail pour le traitement a posteriori: environ 150 heures.

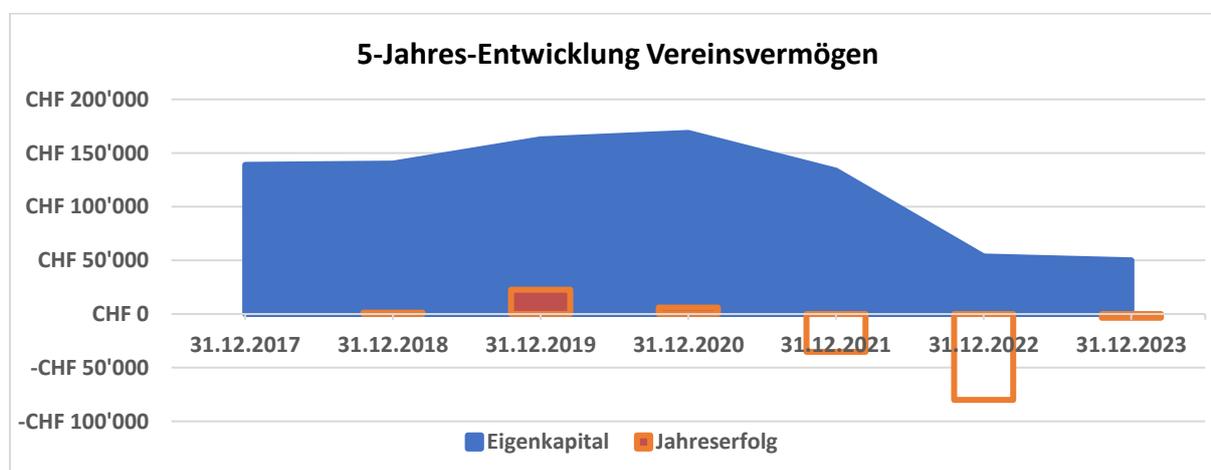
- Le nouvel organe de révision élu lors de l'AG du 1.4.2023 a été contacté afin de faire vérifier en externe les comptes annuels 2022 nouvellement établis. Il s'est avéré que cet organe n'avait jamais fait d'offre concrète ni pris d'engagement en cas d'élection à l'attention du RCS et qu'il ne ferait lui aussi qu'une révision. La réalisation d'un tel examen ne serait toutefois possible qu'au plus tôt en août. Afin de pouvoir présenter rapidement aux membres du RCS des comptes annuels 2022 révisés et sécurisés, l'ensemble de la comptabilité a été contrôlé en interne de manière très détaillée par trois membres du RCS disposant de connaissances spécifiques en matière de comptabilité, de processus au sein du RCS et de gestion d'entreprise. Nous sommes donc en mesure de présenter à l'AG extraordinaire des comptes annuels 2022 certifiés, y compris un rapport d'audit.

Durée estimée de l'audit : environ 25 heures

Brève analyse de la situation financière du RCS au 31.12.2022

Malheureusement, après les énormes dépenses mentionnées ci-dessus, il n'est pas possible de présenter un résultat plus réjouissant que celui de l'AG du 1.4.2023. Au contraire, les faits décevants se présentent comme suit :

Perte annuelle 2022	CHF 80'014
Capital de l'association disponible au 01.01.2022	CHF 133'527
Capital de l'association encore disponible au 31.12.2022	CHF 53'513
Liquidités au 01.01.2022	CHF 217'073
Liquidités au 31.12.2022	CHF 125'818
Diminution des liquidités	CHF 91'255



(Valeurs au 31.12.2023 : valeurs prévisionnelles selon le nouveau budget 2023)

Conclusion personnelle :

Si le RCS n'était pas une association mais une personne morale soumise au droit des sociétés anonymes, le comité directeur devrait maintenant déposer les comptes et déclarer la faillite. Malheureusement, le fait est que le Retriever club suisse est actuellement un cas d'assainissement, pour lequel le comité directeur doit prendre des mesures urgentes avec toutes les conséquences nécessaires pour stabiliser financièrement le patrimoine de l'association.

Analyse des écarts importants entre les positions réelles au 31.12.2022 et le budget 2022 approuvé par l'AG.

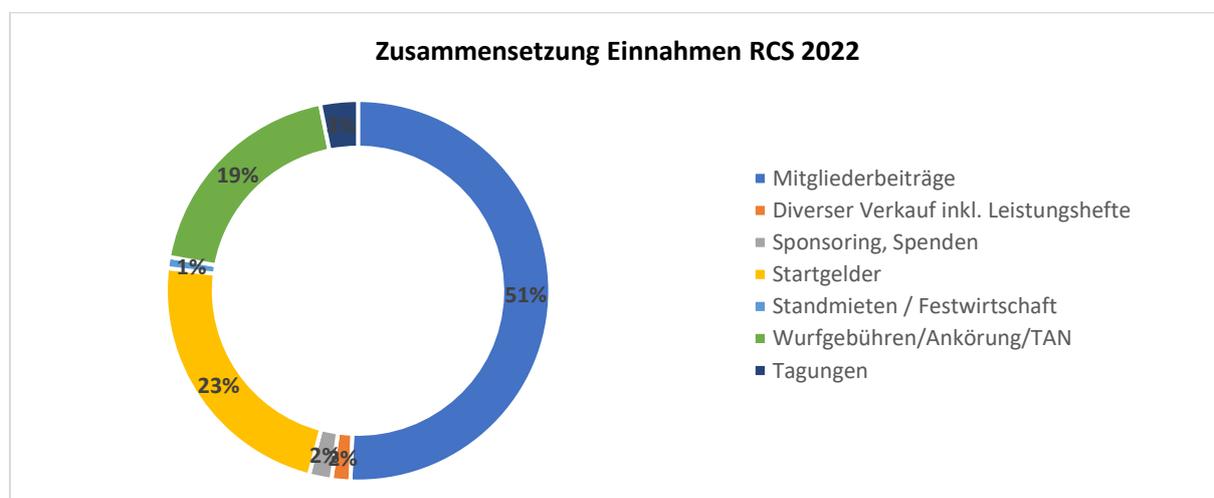
Les écarts les plus importants s'expliquent comme suit :

	Budget 2022	IST 2022	Überschreitung Budget	Verantwortl. Bereich
Création d'un logo non budgétisé	0.00	8'250.00	-8'250.00	Vorstand
Erreur de budgétisation au sein de la commission d'élevage	5'000.00	13'320.63	-8'320.63	Finanzen
Achat non budgété d'articles publicitaires : Polos et casquettes	0.00	8'147.26	-8'147.26	Vorstand
Remboursements de frais dans tous les secteurs	44'750.00	52'554.27	-7'804.27	Alle Bereiche
Une aide comptable externe malgré un budget planifiable Panne J. Hotz et problèmes d'interface	0.00	6'500.00	-6'500.00	Finanzen + IT
Augmentation des dépenses WT's	62'000.00	66'948.27	-4'948.27	Jagd
Baisse des recettes. Club show Frais d'inscription/sponsoring	15'000.00	11'232.41	-3'767.59	Clubshow
Augmentation des dépenses pour les chiens de sport	2'500.00	4'908.00	-2'408.00	Sporthunde
Ecart par rapport au budget approuvé 2022			-50'146.02	

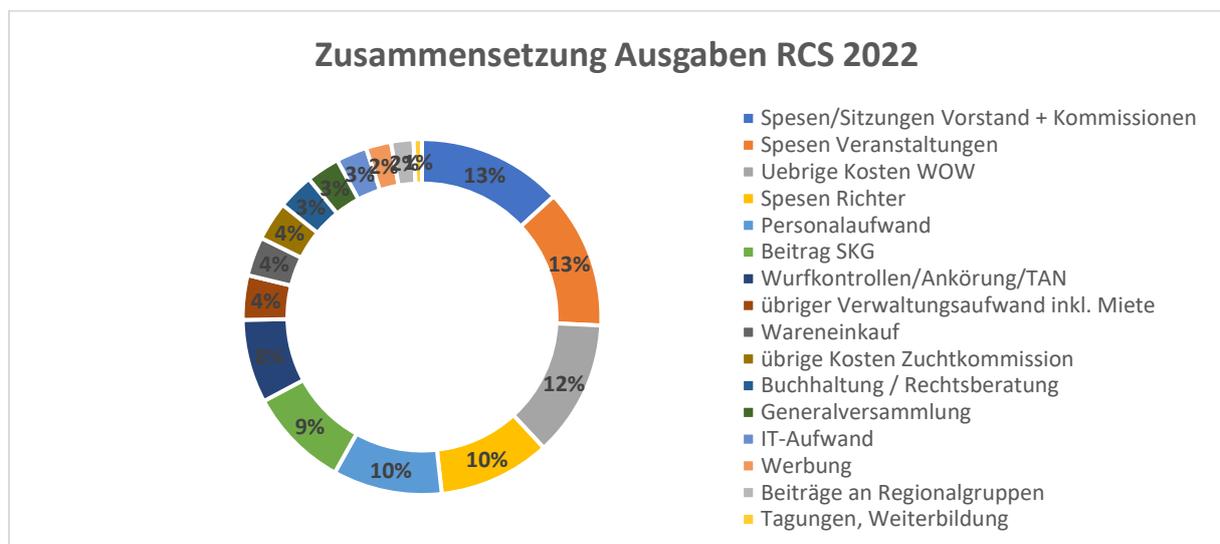
Il existe bien entendu d'autres écarts moins importants dans les deux sens. Mais les postes mentionnés ci-dessus sont les plus pertinents pour le résultat catastrophique de l'année 2022.

Conclusion personnelle sur les causes de cette grave perte :

L'absence de contrôle financier permanent, le non-respect répété des objectifs budgétaires fixés par l'AG pour 2022 ont entraîné une évolution incontrôlable de la situation financière, qui a encore été renforcée par des besoins financiers supplémentaires prévisibles et évitables.



- Une brève analyse des recettes montre que
- les 3 postes de recettes ayant le plus grand effet de levier pour les mesures d'assainissement sont les cotisations des membres, les finances d'inscription aux working tests, aux manifestations de chiens de sport et aux expositions, ainsi que les recettes de la commission d'élevage.
- une augmentation des cotisations des membres a été décidée à l'occasion de l'AG 2022 et sera mise en œuvre au cours de l'exercice comptable 2023. Cette mesure d'assainissement a donc déjà été prise et prise en compte dans le nouveau budget 2023 avec un effet positif correspondant.
- les recettes de la commission d'élevage couvrent déjà largement les coûts selon les comptes de la branche. C'est donc la seule branche qui apporte une contribution positive notable à la couverture des autres coûts. La direction des finances considère que le potentiel pour d'autres mesures d'assainissement est épuisé.
- la seule mesure d'assainissement ayant un effet de levier considérable sur les recettes est l'augmentation des recettes provenant des finances d'inscription. Il convient de noter que les finances d'inscription aux expositions sont fixées par la SCS et que seules les finances d'inscription aux concours canins et aux manifestations de chiens de sport sont à disposition.



- Une brève analyse des dépenses montre
- que les dépenses du RCS, contrairement aux recettes, sont réparties de manière très hétérogène et que les mesures d'assainissement doivent donc être définies de manière globale et exhaustive ("chacun peut et doit apporter sa contribution")
- que les mesures portant sur les postes de frais, les charges de personnel, l'informatique et les dépenses pour WOW sont probablement celles qui permettent d'obtenir le plus grand effet individuel

Résumé et mesures nécessaires

Cette année, comme l'année précédente, le budget fixé a été massivement dépassé. Le règlement des frais a été interprété en partie et par certains de manière très généreuse. Des dépenses ont été autorisées alors qu'aucun budget n'avait été voté. Il n'y a pas eu d'évaluation des risques financiers. Il est urgent que l'ensemble du comité directeur prenne conscience de sa responsabilité financière globale et, sous la direction de la présidente, organise les prochaines années de l'association de manière très conséquente et en tenant compte des coûts.

Comme le montrent clairement les comptes annuels 2022, outre les cotisations des membres, c'est la commission d'élevage qui contribue le plus à générer des recettes urgentes et nécessaires. Mais c'est justement là que réside un grand risque financier potentiel, car la commission d'élevage doit travailler avec des systèmes obsolètes, dont la sécurité de fonctionnement et le développement ont malheureusement été négligés. Si l'on ne peut plus accéder à ces systèmes de manière fiable, l'un des objectifs centraux de notre association devient très vite superflu et une source de revenus essentielle disparaît. Mais il existe également un potentiel de risque financier dans d'autres domaines, qui fait de la reconstitution du patrimoine de l'association à un niveau suffisant, une nécessité urgente. Le comité directeur doit procéder aux analyses correspondantes et calculer les fonds propres nécessaires pour que l'association puisse survivre même dans le pire des scénarios.

Plusieurs mesures ont déjà été prises ou figurent dans le budget 2023 et j'envisage l'avenir de manière tout à fait positive si le budget est respecté, mais il faudra beaucoup de discipline et de persévérance à tous les niveaux et dans toutes les disciplines. Mais nous sommes habitués. Comme on le dit dans le monde du chien « Back to the Basics ».

Iris Jorda
Responsable des finances